

MANDEMENT
DE MONSEIGNEUR L'ADMINISTRATEUR,
POUR LA VISITE DES PAROISSES.

— — — — —
CHARLES FRANCOIS BAILLARGEON

Par la Miséricorde de Dieu et la Grâce du Saint-Siège Apostolique, Evêque de
Tloa, Administrateur de l'Archidiocèse de Québec, etc., etc.

*A tous les Curés, Missionnaires, Vicaires et autres ecclésiastiques, et à tous les
fidèles, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.*

— — — — —

CHARGÉ de l'administration du diocèse, pendant la maladie de notre
vénérable Archevêque, nous comprenons, Nos TRÈS CHERS FRÈRES, qu'un des
plus importants devoirs de la charge qui nous est imposée, est la visite des
paroisses. Nous avons donc pris la résolution de faire cette visite avec tout le
soin dont nous sommes capable, heureux de suivre en cela l'exemple du Pasteur
zélé dont nous nous trouvons obligé de tenir la place. Puisse le Souverain
Pasteur des âmes accorder ses bénédictions à cette œuvre que nous désirons
accomplir pour sa plus grande gloire.

Voici ce que nous avons réglé à ce sujet pour chaque paroisse ou mission :
1° Nous nous rendrons dans la

Environ un quart d'heure après notre arrivée, l'on donnera une instruction
familiale ou conférence, après laquelle nous partirons du presbytère pour faire
notre entrée solennelle dans l'église, de la manière prescrite par le Rituel. Après
l'entrée, l'ordre des exercices de la visite sera expliqué, puis nous ferons une
exhortation, et enfin nous donnerons la bénédiction du Saint Sacrement.

2° Nous ferons, à commodité, la visite du tabernacle, des fonds baptismaux,
ainsi que l'examen des comptes de la Fabrique, que les marguilliers tiendront
prêts à nous être présentés. Nous ferons une attention particulière à l'exécution
des ordonnances rendues dans les visites précédentes.